



Gambenheim, 2023/03/30

NOTICE TO SKIPPERS N° FR/2022/05500**Cloture par l'avis n° FR/2023/02009**

Legal text :

article 1.22 du Règlement de Police pour la Navigation du Rhin

Damage on infrastructure (Ecluses de Rhinau - Grand Sas)**Suite accident poutre pare-chocs****Extreme vigilance (every users - dans les deux sens)****- from 2022/09/07 at 10:45 to 2023/03/28 at 10:00**

- o **Rhin canalisé (écluses de Rhinau - Grand sas (185 x 23))**
pk 256,140

Comment :

Suite à l'accrochage d'un bateau sur la poutre pare-chocs de la porte aval, les usagers sont invités à la plus grande vigilance lors de la phase d'éclusage dans le grand sas des écluses de Rhinau depuis le 07/09/2022 à 10h45 pour une durée indéterminée.

Pendant cette période, les usagers sont priés de se conformer aux indications de l'éclusier de service et des respecter les mesures suivantes :

- Ralentissement de la vitesse à l'approche du grand sas
- Stop obligatoire avant éclusage
- Utilisation prioritaire du petit sas pour les bateaux avalants

Les navigants sont tenus à la plus grande vigilance quant à leur vitesse dans le sas et lors des manoeuvres d'éclusage.

In case of need, you may contact the following authorities :

CARING, 2 Route de l'Ill, BP 61019, 67761 GAMBSHEIM CEDEX

Tél : 0388597659 - Fax : 0388597639

Expiration date :

Prochain avis.

Chef d'Unité

Signé

Bastien DION